

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

GRAPHISME ET MULTIMEDIA

ARTICLE 1

- Toute commande validée (par un devis signé, et/ou un bon de commande, et/ou le versement de tout ou d'une partie du règlement), implique l'approbation du client à ces conditions générales de ventes.
- La prestation comprend tout ce qui est explicitement listé sur le devis et/ou la facture et ne comprend pas ce qui n'est pas explicité dans les dits documents.

ARTICLE 2

- Le devis et les conditions générales de vente signés par le client valent comme acceptation de ces derniers et font office de bon de commande.
- Un acompte spécifié sur le devis est requis. Les travaux débuteront dès lors et lorsque tous les documents (devis signé, acompte) et éléments documentaires graphiques et textuels essentiels à la bonne réalisation du contrat, seront à la disposition d'AROBASE DESIGN.
- Les devis réalisés sont gratuits. Les travaux et échanges avec le client se font généralement à distance. Néanmoins AROBASE DESIGN reste toujours disponible pour des rencontres et/ou réunions de travail si nécessaire.

ARTICLE 3

- Les règlements se font à l'ordre d'AROBASE DESIGN par chèque ou virement bancaire.
- Le règlement des factures est exigible à la livraison (sauf délai convenu par accord entre les deux parties). Aucune remise ne sera pratiquée en cas de paiement anticipé.
- En cas de non-règlement de la prestation à la livraison, AROBASE DESIGN se réserve le droit de récupérer la marchandise (dans le cas où la commande concerne des supports physiques) ou de couper l'accès au site internet sans préavis.
- Conformément à la loi (art. L441-6 du Code du Commerce), tout retard de paiement pourra donner lieu à des pénalités de retard exigibles sans rappel. Les dites pénalités s'élèvent au taux légal en vigueur.
- Conformément à la loi du 01/01/2013 (art. L441-3 et L441-6 du Code du Commerce), une indemnité de recouvrement de 40 € pourra être perçue en cas de retard de paiement sur chaque facture.
- Les frais de poursuites et d'honoraires pour le recouvrement de factures impayées sont à la charge du client.
- L'intégralité de la production et des droits s'y rapportant demeurent la propriété absolue d'AROBASE DESIGN tant que les factures émises ne seront pas payées en totalité par le client. De façon corollaire la société cliente deviendra propriétaire de fait des droits cédés à compter du règlement final en soldant toutes les factures émises par AROBASE DESIGN dans le cadre de la commande.

ARTICLE 4

- Conformément au Code de la Propriété Intellectuelle (art. L.121-1 à L. 121-9) ne sont cédés au client pour l'œuvre décrite que les droits patrimoniaux expressément énoncés dans les conditions de cession de droits d'auteur, à l'exclusion de tout autre, et ce dans le seul cadre de la prestation commandée ainsi que les limites y figurant également.
- Il est rappelé dans le droit moral qu'une création reste attachée à son auteur de manière perpétuelle et imprescriptible (loi n°92-597 du 01/07/1992). Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans l'accord de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite. Tout contrevenant s'expose à des sanctions pénales et/ou civiles selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art L.122-4 du CPI).
- Tout client est supposé être titulaire des droits de reproduction des documents, images, logos, polices de caractère, sons, musiques, vidéos, ... qu'il procure à AROBASE DESIGN afin de réaliser un travail graphique imprimé ou multimédia. Il assume seul l'entière responsabilité des préjudices qui pourraient être invoqués par un tiers.

ARTICLE 5

- Les délais sont donnés à titre indicatif.
- Tout retard dans la livraison ou toute interruption de service momentanée ne peut occasionner ni une annulation de commande, ni un report de règlement de la facture due, ni une indemnisation ou un versement de dommages et intérêts.
- Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire quel que soit le mode de transport, que l'envoi soit en port payé ou non. Le destinataire doit faire toutes les réserves nécessaires et exercer lui-même tous les recours.
- Toute réclamation touchant les créations et marchandises d'AROBASE DESIGN devront, pour être recevable, être faite par lettre recommandée, dans la huitaine suivant la réception de la marchandise imprimée, ou quinzaine suivant la mise en ligne ou mise à disposition d'une réalisation graphique.
- La livraison éventuelle des sources ou fichiers de travail relatifs à la présente commande ne se fera qu'en cas de nécessité induite par la stricte exploitation de l'œuvre prévue dans les conditions de cession ou dans un avenant ultérieur.

ARTICLE 6

- Les travaux préparatoires demandés par le client peuvent être facturés, s'il n'y est pas donné suite, après trois mois.
- Seront facturés les fournitures telles que compositions typographiques, photographiques et illustrations de toutes origines, documents d'archives, ... éventuellement nécessaires à la conception du travail, la fourniture de matériaux (toiles, métal, matières plastiques,...) qui peuvent être employés pour certaines maquettes, la participation éventuelle à .des prises de vues photographiques, les frais de déplacement, ...
- Toute « correction d'auteur » (modification apportée au cahier des charges/ bon de commande/ devis/ ...) au cours du processus de conception des supports commandés par le client fera l'objet d'une facturation complémentaire. De façon corollaire des droits pourront aussi être majorés

ARTICLE 7

- AROBASE DESIGN se réserve le droit de mentionner sa/ses réalisation(s) pour le client comme référence et de citer des extraits textuels ou iconographiques des œuvres concernées dans le strict cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité. Toute réserve au droit de publicité d'AROBASE DESIGN devra être notifiée et négociée avant la signature du devis et mentionnée sur la facture.

ARTICLE 8

- La société cliente assume l'absolue responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels et iconographiques figurant dans la/les réalisation(s) livrée(s) par AROBASE DESIGN, tout comme l'exploitation qui en sera faite, et particulièrement de la conformité de cette dernière avec les règlements en vigueur. Elle assume aussi être titulaire des droits nécessaires à l'exploitation de tous les éléments créatifs textuels et iconographiques fournis à AROBASE DESIGN dans le cadre de son travail graphique imprimé ou multimédia. Elle assume seule l'entière responsabilité des préjudices qui pourraient être invoqués par un tiers concernant la violation des droits de ces éléments.

INTERNET

ARTICLE 1

- L'hébergement étant proposé comme un service complémentaire, à chaque anniversaire, le nom de domaine sera facturé.
- AROBASE DESIGN propose un service d'enregistrement de nom de domaine et d'hébergement assuré physiquement par une société tierce.
- Le client ne pourra à aucun moment accéder physiquement au serveur sur lequel est hébergé son site.
- Le client est tenu de relever régulièrement ses courriers électroniques, AROBASE DESIGN ne saurait être mis en cause en cas de perte ou d'altération de données du fait du manquement du client à cette obligation.
- AROBASE DESIGN dépend en partie pour sa prestation d'hébergement d'une société tierce. AROBASE DESIGN (tout comme l'hébergeur) n'est pas en mesure de fournir au client une disponibilité constante du service, mais fera au mieux pour fournir le service, sous réserves de périodes de maintenance ou d'interruption momentanée anecdotique.
- AROBASE DESIGN assume au titre des présentes une obligation de moyens, dans la limite des possibilités qui lui sont attribuées par l'hébergeur, fournisseur des serveurs d'hébergement d'AROBASE DESIGN. AROBASE DESIGN ne saurait être tenu pour responsable de l'indemnisation des dommages indirects et immatériels subis par le client du fait directement ou indirectement de l'exécution ou de la mauvaise exécution de services, tels que notamment la perte de chiffre d'affaires, de clientèle, de bénéfices, de données informatiques, de préjudice moral...
- Si la responsabilité d'AROBASE DESIGN était retenue, le client ne pourrait prétendre, à d'autres indemnités et dommages et intérêts ou règlement quelconque, toutes causes confondues, qu'au montant des règlements effectués par lui au titre des services dans l'année du fait générateur et du fait dommageable.
- En cas de cession de nom de domaine en vue d'un transfert, d'un changement de propriétaire ou d'un changement d'hébergement, le client sera facturé de la prestation pour un montant de 100 € h.t.

ARTICLE 2

- Le client est responsable du contenu éditorial de son site internet et des fichiers qu'il stocke sur son espace d'hébergement. Il doit s'assurer que son contenu respecte le droit en vigueur dans son pays, ainsi que les règles morales, commerciales, ou encore de déontologie du réseau internet. Il s'engage à ne pas utiliser les services de messagerie et d'hébergement à des fins de « spamming », de transmission de virus informatiques, d'intrusion, ...
- AROBASE DESIGN s'engage à fournir les fichiers du site sur simple demande, quel que soit le type d'hébergement, trois mois après la mise en ligne du site, et à condition que le règlement ait été effectué dans sa totalité. Concernant les fichiers « sources », ils peuvent être fournis selon les mêmes conditions, sauf systèmes particuliers développés par AROBASE DESIGN.
- Le client doit obligatoirement faire apparaître ou autoriser AROBASE DESIGN à mentionner sur le site internet toutes les mentions légales obligatoires, en particulier le nom du directeur de la publication de son site internet (en l'occurrence, AROBASE DESIGN).

REFERENCEMENT

ARTICLE 1

- Le référencement d'un site est effectué en fonction des moteurs (et annuaires) les plus utilisés par les internautes francophones et mondiaux, au moment de ce référencement.
- Le référencement manuel est généralement considéré comme qualitatif contrairement au référencement automatique, plutôt quantitatif.
- AROBASE DESIGN n'est pas responsable des moteurs (et annuaires) qui décideraient entre temps de stopper leur offre de référencement libre.
- Ce référencement est réalisé via soumissions gratuites et n'inclut pas de soumissions payantes proposées par certains moteurs ou annuaires.
- L'intégration du site par le moteur (et annuaires) est aléatoire sans garantie de présence ni de positionnement.
- Les résultats du référencement ne sont jamais définitifs et sont susceptibles d'évoluer